



REPUBLIQUE FRANCAISE

Le 8 septembre 2016

MAIRIE DE CHAMPTERCIER
04660

Tél. 04 92 31 10 37

Fax 04 84 87 01 27

mairie@champtercier.fr

Mesdames et Messieurs Habitants

De la Commune de Champtercier

O B J E T : Stade d'alerte à la sécheresse sur le bassin versant de la BLEONE

Madame, Monsieur,

Le seuil de vigilance du Plan sécheresse déclenché fin juin par Monsieur le Préfet des A.H.P. a été complété par l'arrêté préfectoral N°2016-250-016 portant mise en place du stade d'alerte à la sécheresse sur le bassin versant de la BLEONE, affiché en Mairie.

Je vous prie de trouver ci-dessous les mesures de limitation des usages de l'eau

Sont suspendus les usages suivants :

- Le lavage de voitures en dehors des stations de lavage
- Le remplissage complet des piscines privées, seul reste possible la remise à niveau pour compensation de l'évaporation
- Les écoulements permanents dans les caniveaux, seuls restent autorisés les lavages strictement nécessaires à la salubrité publique
- L'arrosage diurne des pelouses et espaces verts (8h00 à 20h00)
- L'arrosage diurne des jardins potagers (08h00 à 20h00)
- Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux

Afin de faciliter la gestion de la ressource en eau en cette période de crise je vous saurais gré, de bien vouloir respecter les mesures de limitation préconisées dans l'arrêté

Je vous en remercie et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Régine AILHAUD-BLANC

